



06.06.2006 - 09:00 Uhr

Cipi: Danger d'explosion dans les jardins et sur les balcons - L'essence est à l'origine de la plupart des incendies de grils

Berne (ots) -

Pendant la saison des grillades, des centaines de personnes subissent des blessures parce qu'elles ont omis de prendre les précautions les plus élémentaires. Selon le Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi, une des causes d'accidents les plus fréquentes est l'utilisation d'essence ou d'alcool à brûler, des substances hautement explosives!

A nouveau en service dans les jardins et sur les balcons, les grils à charbon de bois sont très appréciés pour le goût typique donné aux steaks, brochettes, saucisses et autres. Cependant, lorsque le charbon de bois met trop de temps à brûler, on est vite tenté de faire appel à des auxiliaires dangereux: "Il faut une demi-heure pour avoir de bonnes braises", explique Kurt Steck, expert en protection incendie du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi, "et c'est là que réside le danger: on s'impatiente et on rajoute de l'essence ou de l'alcool à brûler." En s'évaporant, ces combustibles forment un mélange gaz-air hautement explosif qui peut s'enflammer en l'espace de quelques secondes. Lors des centaines d'accidents survenant chaque année à cause des grils, les blessures sont particulièrement fréquentes dans les cas où on a utilisé de l'essence ou de l'alcool à brûler.

Le Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi conseille d'utiliser un allumeur pour les grils à charbon de bois (disponible dans le commerce spécialisé). Cet instrument permet de mettre le gril en route rapidement et en toute sécurité. Lorsque le feu tend à s'éteindre, il peut facilement être ravivé à l'aide de cubes allume-feu que l'on trouve également dans le commerce spécialisé.

"Attention au feu!", c'est là le mot d'ordre du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi. Cette organisation, qui exerce son activité dans toute la Suisse, a son siège à Berne et est financée par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) et l'Association Suisse d'Assurances (ASA). A l'aide de campagnes et d'un travail d'information, le Cipi veut sensibiliser les spécialistes et le grand public aux dangers du feu, afin de prévenir les incendies.
www.bfb-cipi.ch

Grillades sans danger: conseils du Centre d'information pour la prévention des incendies

1. Surveillez les enfants à proximité du gril, car ils sont particulièrement exposés.
2. Avec un allumeur (que vous trouvez dans le commerce spécialisé), vous pouvez mettre en route votre gril rapidement et en toute sécurité. En raison du risque d'explosion et d'incendie, il ne faut jamais utiliser de l'essence ou de l'alcool à brûler!
3. Installez votre gril à charbon de bois ou à gaz à l'air libre, de façon stable, sur une surface plane. Observez une distance de sécurité d'un mètre par rapport aux matériaux combustibles (meubles de jardin, parasols, façades de bois, etc.)
4. Les cendres peuvent rester incandescentes pendant toute une

journée, c'est pourquoi il faut les éteindre avec de l'eau.

5. Si vous avez un gril à gaz, vérifiez l'étanchéité des conduites après la pause hivernale. Enduisez-les d'eau savonneuse. L'apparition de bulles indique les fuites.

6. Une odeur de gaz est toujours un signal d'alarme : fermez immédiatement le robinet de la bouteille, car il y a danger d'explosion imminent.

Si, malgré toutes les précautions, un incendie devait se déclarer, suivez la consigne "alarmer (sapeurs-pompiers 118) - sauver - éteindre".

Contact:

Service de presse du
Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi,
tél. +41/41/727'76'77
E-Mail: media@bfb-cipi.ch.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100510775> abgerufen werden.